

Forfaits Libertee

Description de l'offre	Avec Libertee vous ne payez que ce que vous consommez à la seconde dès la première seconde : il n'y a pas d'abonnement ni d'engagement de durée. Fonee s'occupe de toutes les démarches auprès de son opérateur actuel pour présélectionner sa ligne de téléphonie fixe. Une fois présélectionné, rien ne change, vous utilisez votre téléphone comme vous l'avez toujours fait.
Coût mensuel du service	<p style="text-align: center;"> 0.035 € ttc / min vers les fixes 0.28 € ttc / min vers les mobiles </p> <p style="text-align: center;"> International : tous les tarifs sont disponibles sur notre site internet www.fonee.biz </p> <p>Prix valables pour un prélèvement automatique. Pour tout autre mode de paiement, ces prix sont majorés de 2€/mois. SMS inclus : hors SMS+, SMS surtaxé et services spéciaux.</p>
Durée minimale d'engagement	Les forfaits Libertee sont sans engagement.
Décompte des consommations	Vos communications sont décomptées à la seconde dès la première seconde pour les appels depuis et vers la France métropolitaine. Les appels spéciaux, les appels internationaux, les appels vers les DOM-TOM et les numéros courts ne sont pas compris dans le forfait.
Dépôt de garantie	Aucun dépôt de garantie n'est demandé.
Conditions de résiliation à l'initiative du client	- Le client peut résilier son abonnement par courrier recommandé avec accusé de réception. La résiliation sera effective au maximum dix jour après réception du courrier. Le client reste redevable du forfait ainsi que de toutes les consommations effectuées jusqu'à la résiliation effective de son contrat.
Service client	- Accès depuis un mobile Fonee : 710 appel gratuit jusqu'à la mise en relation avec un Conseiller Fonee cet appel sera décompté, à la seconde dès la première seconde, du forfait au prix d'un communication nationale et au prix de 0.20 € HT / min au-delà du forfait. - Accès depuis le téléphone fixe : 0826 103 710 numéro Indigo, appel gratuit jusqu'à la mise en relation avec un Conseiller Fonee puis 0.15 € TTC/min maximum.